

Objet : participation à la fête des Parcs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La 1^{ère} Vice-présidente expose :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur met chaque année en place un évènement avec le réseau des Pnr de PACA. Cet évènement, appelé « la région fête les Parcs naturels régionaux » permet à la Région et aux territoires concernés d'exposer l'originalité des ces projets de territoire. C'est un temps fort de découverte des terroirs remarquables de la région.

Pour 2013, les six Parcs naturels régionaux (Alpilles, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon) ainsi que ceux en préfiguration (Baronnies Provençales, Ventoux, Sainte Baume) sont invités à co-organiser une manifestation sur une journée en septembre- octobre 2013.

Vu la délibération n° 2012-04-14 du 27 mars 2012

Vu qu'en 2013, le marché des fruits anciens se déroulera le samedi 26 octobre à Orpierre

Compte-tenu de l'engagement du SMBP sur le marché des fruits anciens à Orpierre le 26 octobre 2013 et de la participation à un projet inter-Parcs sur les Savoirs écologiques paysans liés aux arbres fruitiers qui devrait renforcer le contenu de cette journée

La 1^{ère} Vice-présidente propose que le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales s'inscrive dans l'évènement de la région PACA au titre de l'année 2013 en organisant une manifestation à Orpierre le dimanche 27 octobre et ce afin de mettre en lumière le marché du 26 octobre et de développer une journée d'animations grand public à la découverte des Baronnies Provençales le lendemain en mutualisant avec les organisateurs les moyens logistiques.

Parmi les animations qui seraient développées : des randonnées à pied, à vélo, des initiations à l'escalade, des sorties thématiques permettant de mettre en avant des acteurs locaux, des ateliers / débats sur les actions engagées par le SMBP, un marché de producteurs des Baronnies Provençales, un espace restauration mettant en lumière les partenariats entre producteurs et restaurateurs...

La 1^{ère} Vice-présidente précise que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage à prendre en charge une campagne de promotion et de communication régionale et d'affecter des moyens logistiques particuliers aux organisateurs (offres de transport dédiées à l'évènement).

La Région s'engage également à financer à 100 % les frais liés à l'organisation locale de l'évènement.

La 1^{ère} Vice-présidente propose le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Logistique – matériel, aménagement, communication sur site, communication locale	4 000 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 000 €
Animations (divers intervenants – randonnées – ateliers - animations)	4 000 €		
Catering – apéritif	4 000 €		
Reportage photo	500 €		
Sécurité et nettoyage du site	1 000 €		
Equipe technique	1 500 €		
TOTAL	15 000 €	TOTAL	15 000 €

Dans le respect de l'enveloppe globale prévue, les montants par poste de dépense sont susceptibles de variation en fonction du choix définitif du mode d'organisation qui sera défini avec la commune d'Orpierre et l'association des fruits anciens de l'Orpierrois.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la 1^{ère} Vice-présidente
- **Valide** le plan de financement prévisionnel proposé
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Pour le Président et par délégation
La 1^{ère} Vice-présidente
Christine NIVOU